

Consigne de l'épreuve CAT

La consigne de l'épreuve est importante car elle préside à l'établissement du dispositif de la passation de l'épreuve projective et sollicite des phénomènes empruntant à l'aire transitionnelle et à la dialectique réalité/fantasme.

Formuler une consigne adaptable à tous les contextes de passation et à tous les enfants relève d'une entreprise irréaliste qui nierait la singularité de chaque enfant et de chaque appareil psychique. L'aménagement de la consigne et l'adaptation du clinicien en fonction du contexte sont donc indispensables. Dans cette optique, la consigne ne pourra être énoncée dans les mêmes termes au regard de l'âge de l'enfant. Comme le souligne Boekholt (1993), il sera probablement nécessaire d'insister sur le « raconte ce qui se passe, raconte ce que font les animaux » pour les plus jeunes tandis qu'une consigne du type « raconte l'histoire de l'image que je te montre » ou « invente une histoire à partir de cette image » sera plus adapté pour des enfants en période de latence.

Nous proposons ici un canevas qui pourra être utile au clinicien. À sa guise ensuite de l'adapter afin qu'il puisse correspondre au plus près à l'enfant :

« Je vais te montrer des images et sur chaque image il y a des animaux. Il n'y a pas d'histoire écrite. Je te demande d'inventer toi-même une histoire pour chaque image ».

La consigne que nous proposons est le résultat d'un travail de réflexion qui a été guidé par plusieurs impératifs : *ne pas insister sur la dimension perceptive* pour éviter des récits trop collés au percept (comme c'est le cas pour la consigne du Rorschach¹ ou celle proposée par Boekholt² (1993)), *favoriser un ancrage dans le temps présent* pour laisser une marge de liberté suffisante à l'enfant (absence de la dimension d'historicité qui apparaissait dans les consignes proposées par Murray (1943)³, Bellak au TAT (1947)⁴ ou Morval (1977)), et enfin *insister sur*

¹ « tu me diras ce qu'on peut ou on pourrait y voir » (Beizmann, 1961 ; repris par Rausch de Traubenberg & Boizou, 1977).

² « raconte une histoire avec ce que tu vois ». L'auteure explique qu'elle permet également de « pondérer à bon escient un enthousiasme exubérant » (Boekholt, 1993, p.115).

³ La consigne implique de dire « ce qui s'est passé avant, ce qui se passe maintenant, ce que les personnages ressentent et pensent et comment cela se terminera » (Murray, 1943, p.4 ; repris de Boekholt, 1993, p. 153).

⁴ « [...] j'aimerais que vous me racontiez des histoires sur ce qui se passe dans chaque image, ce qui l'a précédé et ce que sera le dénouement » (Bellak, 1947, p.7).

Consigne de l'épreuve CAT

le processus de création et d'invention (nous nous sommes inspiré en partie de la consigne de Corman (1961) pour le Patte-Noire⁵).

Il importe aussi de préciser à l'enfant qu'il « n'y a ni bonnes, ni mauvaises réponses » et qu'il peut prendre tout le temps qui lui est nécessaire pour raconter les histoires. Cette précision, pour triviale qu'elle paraisse, demeure essentielle pour instaurer un climat où l'enfant pourra se sentir à l'aise et ainsi prendre plaisir à la passation et à la narration des histoires.

⁵ « Dans ces images des aventures de PN, il n'y a pas d'histoire écrite. On te demande de raconter l'histoire toi-même » (Corman, 1961, p.63).